

<b>ETABLISSEMENTS</b>	<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>	<b>DEPARTEMENT</b>
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	—	<b>Val-d'Oise</b>

### Extrait du registre des délibérations

#### Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Mardi 02 avril 2024, à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué en séance, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Etaient présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Rosa MACEIRA, M. Allaoui HALIDI, Mme Teresa EVERARD, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Gilles CORBIN, Mme Lydia JEAN et M. Mamoudou KOUME.

Etaient excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Zohra SLAOUI, Mme Karine DARNET GINOT et M. Patrice BOULAY.

Secrétaire de séance : Mme Sandra BRUGNONE.

#### 3. Vote du Budget Primitif 2024.

M. le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le budget du Centre Communal d'Action Social équilibré en dépenses et en recettes, tant en section d'investissement 93 349,70 euros qu'en section de fonctionnement 2 501 890,06 euros, soit une balance générale de 2 595 239,76 euros.

Monsieur le Président entendu,

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'adoption, en date du 27 juin 2023, de la nomenclature budgétaire au 1 er janvier 2024,

Vu l'adoption du règlement budgétaire et financier du CCAS en date du 27 juin 2023,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en séance du Conseil d'Administration du 7 février 2024,

VOTE le budget pour l'exercice 2024, par chapitre, équilibré comme suit en section de fonctionnement et d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres		DEPENSES	RECETTES
002	AFFECTATION DU RESULTAT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		342 142,06 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (portage de repas, épicerie sociale, prestations de service PRE, Voyages)	894 354,89 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 515 472,14 €	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (subvention CGET : part ingénierie sur le secteur Santé)		152 100,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	18 878,03 €	

SECTIONS (amortissements)		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (prestations enfance, aides facultatives, versement subvention association)	72 185,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (reversement aux associations et au service de la ville par le secteur Santé)	1 000,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES (recettes portage de repas, foyer, voyages et sorties)	204 648,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (subvention communale, subvention pour le PRE, subvention CGET Santé)	1 791 500,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 500,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
TOTAL GENERAL		2 501 890,06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitres		DEPENSES BUDGETEES	REPORTS	RECETTES BUDGETEES	REPORTS
001	AFFECTATION DU RESULTAT INVESTISSEMENT	- €	- €	37 792,03 €	- €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			36 679,64 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 800,00€	- €		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 549,70 €	- €		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			18 878,03 €	
TOTAL GENERAL		93 349,70 €		93 349,70 €	

Soit une balance générale :

Dépenses / Recettes	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Dépenses	93 349,70 €	2 501 890,06 €	2 595 239.76 €
Recettes	93 349,70 €	2 501 890,06 €	2 595 239.76 €

**Le budget primitif est joint au présent cahier**

Nombre de membres en exercice : 12

Date de la convocation : 26/03/2024

Nombre de membres présents : 9

Nb total de personnes ayant pris part au vote : 9

Date d'affichage :

Villiers-le-Bel, 04/04/2024

Le Président  
Jean-Louis MARSAC

